

Mise en moy valeurs

App. le 20-1-55

Le Conseil municipal  
admet en moy valeur la somme de 5000<sup>0</sup> représentant le  
loyer du mois de décembre 1954 des ouvriers de la Société. Ruwenhorst  
logés dans l'immeuble acheté par la Commune. Les  
logements loués 5000<sup>0</sup> par mois ont été libérés le 1<sup>er</sup> Novembre 1954.